

COMPTE RENDU REUNION DU 04 MARS 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 19
présents : 12
absente représentée : 1
absents excusés : 2
absents : 4

L'an deux mille vingt-six le 04 mars à 19h00, le Conseil Municipal de Rumingham s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Christian WACSIN suite aux convocations en date du 26 février 2026.

Étaient présents : M. WACSIN Christian – M. WESSE Francis- Mme LEPRETRE Hélène – M. PLICHON Frédéric - Mme MALAS Catherine- Mme DEFFRENNES Céline – M. HAUTECOEUR Jacques –
Mr BREGNARD Benoît – Mme DUMONT Nathalie- M. DUFLOS Johan - -M. SENIS André –
Mme SCHONSECK Sandrine -

Était absente représentée :

Mme LE COQ Caroline a donné pouvoir à Mme LEPRETRE Hélène

Étaient Absents Excusés : M. HAUTECOEUR Jean-François et Mme CARTON Marie-Andrée

Étaient Absents : Mme DELEGLISE Cindy, Mme LEGRAND Aurélie, M. PARENT Cyrille et Mr TURBOT Pascal

Mme DEFFRENNES Céline est élue secrétaire.

Objet : Subventions 2026

La séance ouverte, Monsieur le Président demande aux membres du conseil municipal de bien vouloir délibérer sur les montants de subventions à attribuer aux associations pour l'année 2026.

Après délibération le conseil municipal, vote les montants suivants :

La Note Bleue	2 000.00	à l'unanimité
Société de Chasse Rumingham	500.00	Vote pour 12 et 1 Abstention
Club des Aînés de Rumingham	1 500.00	à l'unanimité
Section Aiki jitsu-jujitsu	300.00	à l'unanimité
ADMR de Rumingham	1 000 .00	à l'unanimité
Les Majorettes de Rumingham	600.00	à l'unanimité
Association Modélisme Ruminghemois	0.00	Vote pour 8 et 5 contres
Association Golf du Bois de Rumingham	250.00	à l'unanimité
Association Saint Vincent de Paul	700.00	à l'unanimité
Les restos du cœur	400.00	à l'unanimité
Potamotos	200.00	à l'unanimité
Société sportive des archers	200.00	Vote pour 12 et 1 Abstention
Cheval pleine nature	200.00	à l'unanimité

7 850.00 €		

Ces subventions ne seront versées aux associations que sur présentation de leurs statuts, de leur numéro de SIRET, de leurs comptes de l'année écoulée ainsi que de leur budget prévisionnel. Les crédits figurent au B.P.

Fait et délibéré à Rumingham, les jour mois et an susdits.

Objet : Subvention au C.C.A.S.

La séance ouverte Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de délibérer sur le montant de la subvention à octroyer au C.C.A.S pour l'équilibre de sa section de fonctionnement. Il propose le versement d'une subvention d'un montant de 12 000.00 € pour couvrir l'achat des colis de Noël.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide d'octroyer une subvention de 12 000.00 € pour l'année 2026 au CCAS.

Fait et délibéré à Rumingham, les jour mois et an susdits.

Objet : Approbation et vote du Compte Financier Unique (CFU) 2025

Considérant que le CFU 2025 a été vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Considérant que le comptable affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le CFU de l'exercice 2025 et arrête ainsi les comptes :

Investissement : Dépenses	Prévu :	1 663 412.15 €
	Réalisé :	1 184 059.62 €
	Reste à réaliser :	38 678.00 €

Recettes	Prévu :	1 947 923.56 €
	Réalisé :	1 968 718.94 €

Fonctionnement : Dépenses	Prévu :	1 152 200.00 €
	Réalisé :	783 869.78 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Recettes	Prévu	1 152 200.00 €
	Réalisé :	1 241 342.09 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	784 659.32 €
Fonctionnement :	457 472.31 €
Résultat global :	1 242 131.63 €

Fait et délibéré à Rumingham, les jour mois et an susdits.

Objet : Affectation des résultats 2025

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, après avoir adopté le 04/03/2026, le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2025.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation 2025,

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 457 472.31 €
- Un excédent d'investissement de : 784 659.32 €
- Un besoin des restes à réaliser de : 38 678.00 €
- Soit un excédent de financement de : 1 242 131.63 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

Résultat d'exploitation 2025 – Excédent :	457 472.31 €
---	--------------

Affectation complémentaire en réserve (1068) :	457 472.31 €
--	--------------

Résultat reporté en fonctionnement (002) :	0.00 €
--	--------

Résultat d'investissement reporté – Excédent :	784 659.32 €
--	--------------

Fait et délibéré à Rumingham, les jour mois et an susdits.

Objet : Approbation Budget primitif 2026

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026 arrêté comme suit :

- | | |
|---|--------------|
| • Recettes d'investissement..... | 1 401 200.69 |
| • Recettes de fonctionnement..... | 1 186 616.00 |
| • Dépenses d'investissement..... | 1 401 200.69 |
| • Dépenses de fonctionnement..... | 1 186 616.00 |
| • dont excédent d'investissement reporté..... | 457 472.31 |
| • dont Restes à réaliser dépenses..... | 38 678.00 |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le budget primitif 2026,

Fait et délibéré à Rumingham, les jour mois et an susdits.

PAS DE QUESTIONS DIVERSES

